



DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE

DATE : 19 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf janvier les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Lionel JEAN, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h00 et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

PRESENTS : LIONEL JEAN – MARIE FRANCE JURBERT-MORLE - ANDRE VONTRAT - CHRISTINE AIGUEPERSE - MAXIME BOYER - SARAH CHAUZEIX - NATHALIE GUBERT.

A l'unanimité, Nathalie GUBERT est désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose de rajouter une délibération à l'ordre du jour relative au Mercosur.

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 3 novembre 2025.

Approuvé à l'unanimité.

2/ Point sur la trésorerie de la commune au 19 janvier 2026 : 275 789,35 euros.

3/ Deux décisions modificatives

- Revalorisation barrage : suite à une révision de la méthode d'évaluation foncière des barrages construits avant 1974, il est probable, qu'en 2026, une reprise partielle ou totale soit effectuée sur le montant perçu pour la période 2024/2025.

Pour information la somme est de 142 426 €.

Prévision de cette recette au compte 7498 sur 2025.

2026 mandat correctif annulant pour la même somme au compte 7498.

Le cas échéant, si la reprise des allocations compensatrices n'est pas entière, la différence sera transportée en recette exceptionnelle en 2026.

- Une facture d'électricité de 875 € est à payer sur l'exercice 2025. Un virement de crédit est nécessaire par diminution de la ligne "frais de mission élus"

Approuvé à l'unanimité.

4/ DETR 2026

Les travaux d'investissement envisagés pour 2026 sont :

- 2 défenses incendie : Puy Lafourche pour 14 320 € HT et au village du Vert pour 17 270 € HT
- travaux de voirie : fin de la route VC1 du Moulin de Lacombe au village de Chassagne en enrobé pour 83 000 € HT.

Pour ces travaux, la DETR représente 35 % des montants hors taxe.

Pour information, les autres investissements envisagés :

- réfection des chemins au Puy Murat et à Rivin
- fossés du Vieux Bourg
- achat d'un tracteur tondeuse avec remorque. (L'ancien tracteur Etesia sera conservé)

Approuvé à l'unanimité.

5/Contrat avec La Petite Conciergerie

Pour faciliter la gestion du gîte de Sermus, Monsieur le Maire propose de recourir aux services de La Petite Conciergerie de la vallée-Argentat- qui aurait en charge : la mise en location, le ménage, la communication, la facturation et la collecte des taxes de séjours.

En contrepartie, 24% des montants facturés TTC seraient reversés à La Petite Conciergerie.

Monsieur le Maire propose un contrat de 5 ans, résiliable à tout moment avec un préavis de 3 mois afin de pouvoir se rétracter si ce mode de fonctionnement ne convient pas.

Approuvé à l'unanimité.

6/ Délégation dossier Retraite

Le Centre de Gestion de la Corrèze propose une nouvelle prestation au profit des collectivités pour aider à la constitution des dossiers de retraite des agents communaux (accompagnement des secrétariats de mairie et des agents).

Monsieur le Maire propose de recourir à ce nouveau service proposé par le Centre de Gestion pour un montant de 150€ à 250 € par agent (suivant complexité du dossier de l'agent).

Approuvé à l'unanimité.

7/ MERCOSUR

Le Maire explique avoir reçu une demande de Madame la Députée Frédérique Meunier dans l'objectif de saisir la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Approuvé à l'unanimité.

8 / Questions diverses

- Remerciements d'associations pour la subvention versée en 2025
- Repas des Aînés le 12 avril 2026
 - o Les Garennes du gour ont une nouvelle fois été choisi.

Levée de séance à 21h00.

Le Maire

Lionel JEAN

secrétaire de séance

Nathalie GUBERT

Maxime BOYER

Marie France JURBERT-MORLE

Sarah CHAUZEIX

André VONTRAT

Christine AIGUEPERSE

